

## VERS UNE VILLE ACCESSIBLE A TOUS : BEAUHARNOIS AMORCE SON PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE POUR L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

**Beauharnois, le 28 février 2025** – L'accessibilité universelle vise à garantir que toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, puissent circuler, utiliser les services municipaux et participer pleinement à la vie collective. Cela inclut les personnes en situation de handicap, les aînés, les familles avec de jeunes enfants et toute personne pouvant rencontrer des obstacles au quotidien.

### POURQUOI UN PLAN D'ACTION ?

Avec cette politique, Beauharnois souhaite :

- Identifier et réduire les obstacles à l'accessibilité dans les infrastructures, les services et les communications ;
- Assurer une prise en compte systématique de l'accessibilité dans nos projets et décisions ;
- Sensibiliser la population et les acteurs municipaux à l'importance de l'inclusion ;
- Se conformer aux meilleures pratiques et aux exigences légales en matière d'accessibilité.

### LE PROCESSUS

L'élaboration du plan d'action repose sur une approche collaborative :

- Consultation des citoyens : Entendre les personnes concernées, les organismes et les experts pour mieux comprendre les défis et besoins ;
- Évaluation de l'existant : Un diagnostic de l'accessibilité actuelle permettra de cibler les améliorations prioritaires ;
- Mise en place de mesures concrètes : Des actions seront définies et intégrées dans les différents services municipaux.

« La mise en place d'une politique d'accessibilité universelle est une étape essentielle pour bâtir une ville inclusive et accueillante pour tous. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'un des axes de notre [planification stratégique](#), qui vise à assurer un environnement sans obstacles et à améliorer la qualité de vie de nos citoyens. », a déclaré Alain Dubuc, maire de Beauharnois.



### PARTICIPEZ À LA DÉMARCHE

L'expérience et les suggestions de la population sont essentielles pour bâtir un plan d'action efficace et adapté. Des consultations citoyennes et des occasions de s'impliquer dans le dossier sont disponibles :

Groupe de discussion 1 : Le jeudi 20 mars, en présentiel, à la salle Marie-Rose du centre communautaire, de 18 h 30 à 20 h 30

Groupe de discussion 2 : En virtuel le lundi 24 mars, de 13 h 30 à 15 h 30

Pour la rencontre en présentiel du jeudi 20 mars, notez que la Halte Familiale de Beauharnois, déjà présente dans le cadre de ses activités régulières, offrira une halte-garderie sur place. Un grand merci à la Halte Familiale de Beauharnois pour cette collaboration.

Les inscriptions aux groupes de discussion sont ouvertes dès maintenant, soit par courriel au [occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca) ou par téléphone au 450 429-3546 poste 244 en précisant votre nom, numéro de téléphone et courriel. Ceux qui souhaitent bénéficier des services de la halte-garderie sont priés d'indiquer le nombre d'enfants ainsi que leur âge. Il n'y a pas de date limite pour s'inscrire.

Un questionnaire ouvert aux citoyens est aussi [en ligne et disponible dès maintenant](#), et ce jusqu'au 17 mars prochain. Les résultats de ce questionnaire aideront les responsables du dossier à orienter les groupes de discussion.

Pour plus d'information et suivre l'évolution du dossier, visitez notre site Internet au [www.ville.beauharnois.qc.ca/accessibilite-universelle](http://www.ville.beauharnois.qc.ca/accessibilite-universelle).

----- 30 -----

Source :

Service des communications et technologies de l'information

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

[communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca)